

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 25 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,  
le vingt-cinq septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est  
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur  
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**DÉLIBÉRATION N° 20240925\_8**

↳ Inscription d'itinéraires Vélo Tout-Terrain (VTT) au Plan Départemental des  
Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) - Avis du Conseil Municipal.

---

**Date de la convocation**

▪ 19 septembre 2024

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

**Présents**

M. BOUTLEUX Guy, Mme Cécile DUQUESNE, M. JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER  
Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-  
Michel, Mme BERNARD Sabine, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme  
ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie, M.  
IVART Yves.

**Absents excusés ayant donné procuration**

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. BOUTLEUX Guy
M. JOUGLEUX Jean-Luc	à	M. BUTCHER Gérard
M. DEVIN Serge	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOLIE Pascal
Mme NOËL Laure	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme NOURTIER Fabienne
Mme HEMBERT Axelle	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

**Absentes excusées sans procuration**

Mme SAUVAGE Edith  
Mme DAUSQUE Ludivine

**Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien

**A été nommée secrétaire de séance**

Mme Renée KOROL

**SERVICES TECHNIQUES**

**INSCRIPTION D'ITINERAIRES VELO TOUT-TERRAIN (VTT) AU PLAN  
DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE  
(PDIPR) - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Depuis la loi n°83-663 du 22 juillet 1983, le Département du Pas-de-Calais est compétent en matière de randonnée et assure la mise en œuvre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) permettant de faciliter la pratique de la randonnée et de sauvegarder les chemins ruraux.

Dans le cadre de son schéma départemental des espaces naturels, confirmé par le pacte des solidarités territoriales approuvé en 2022, l'Assemblée départementale a souhaité étendre ce plan à toutes les itinérances non motorisées afin que le PDIPR constitue le « volet » itinérance du plan départemental des espaces sites et itinéraires.

Sollicitée par la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, la Commission Permanente du Conseil départemental du 19 février 2024 a examiné et adopté le projet d'inscription de l'itinéraire VTT : les Royons au PDIPR.

Le tracé de l'itinéraire VTT « Les Royons » passant sur la commune de Wimereux, il est demandé au Conseil Municipal d'exprimer son accord sur l'inscription de ces tronçons au PDIPR pour la pratique du VTT.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

Considérant l'intérêt que porte cette activité sur les chemins suivants :

<b>Tronçon</b>	<b>Référence cadastrale</b>	<b>Dénomination du chemin</b>	<b>Statut</b>	<b>Propriétaire</b>
40		RD 237	Public	Département

**EMET** un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou des parcelles) situés sur le territoire de la commune de Wimereux mais ne lui appartenant pas ;

**AUTORISE** la réalisation du balisage et de la signalétique de l'itinéraire selon les dispositions retenues par les Comités sportifs (randonnée pédestre, équestre, VTT...);

**S'ENGAGE** à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir les tronçons communaux de l'itinéraire;

**S'ENGAGE** à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,  
**Renée KOROL.**

**#signature#**